

<http://www.snetap-fsu.fr/La-plate-forme-revendicative-du.html>



La plate forme revendicative du Congrès d'Albi.

- Les Dossiers - Outils militants - Les congrès du SNETAP-FSU - 24 ème Congrès , ALBI Novembre 2007. -

Date de mise en ligne : jeudi 8 novembre 2007

Date de parution : 5 décembre 2007

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Les personnels réclament des mesures nécessaires à la sauvegarde de l'Enseignement Agricole Public :

1. Abrogation de la note de service de la rentrée 2008 ;
2. Plan massif de titularisation, y compris par liste d'aptitude ;
3. Revalorisation du régime indemnitaire des [TOS](#) dans le cadre de l'harmonisation générale ;
4. Plan de sauvegarde des collègues employés en CAE (négocié entre le MAP et l'Association des [Régions](#) de France pour les personnels des services TOS transférés) ;
5. Crédits suffisants pour assurer le remplacement de tous les personnels ;
6. Règlement de l'ensemble des dysfonctionnements de la rentrée 2007 dans le respect des référentiels (horaires obligatoires, seuils réglementaires...) ;
7. Rétablissement des heures de soutien et des heures de décharge pour les autres missions ;
8. Plan de rattrapage pour la formation continue des personnels de l'[EAP](#) (baisse de 68,5% des crédits en 5 ans !) ;
9. Régularisation immédiate des contrats non conformes au droit ;
10. Garantie ministérielle d'accueillir dans l'EAP l'ensemble des élèves ayant fait le choix d'y suivre leur scolarité, dans le respect de leur orientation ;
11. Garantie du maintien des statuts de la fonction publique (caractère hebdomadaire du service des enseignants, refus des contrats de gré à gré, refus de la bivalence généralisée et imposée...) ;
12. Généralisation de la mise en ½uvre du protocole [CFA-CFPPA](#) ; harmonisation nationale des rémunérations ; transformation des postes gagés en réels postes d'Etat et respect des statuts.

Dans cette optique, les personnels refusent toute fermeture de classe de 4e-3e, de la filière S, la mise en place du Bac Pro en 3 ans, la mixité des publics, toute tentative de rapprochement avec l'enseignement agricole privé....

En vue de répondre à l'ensemble de ces revendications, seules à même de sauver notre service public d'enseignement agricole, le vote d'un collectif budgétaire sera incontournable.